

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

session 2006

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

série : ES

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures - COEFFICIENT : 7

obligatoire

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

**Ce sujet comporte huit pages numérotées de 1/8 à 8/8.
Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.**

Le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit la question de synthèse.

Dissertation appuyée sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée explicitement ou implicitement dans le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Quels sont les effets de l'internationalisation des échanges sur l'emploi dans les pays industrialisés ?

DOCUMENT 1

Répartition du commerce mondial : Exportations en lignes, importations en colonnes

	Taux de croissance annuel moyen en volume 1995-2002 (en %)		Part dans le commerce mondial en 2002 (en %)	
	Nord	Sud	Nord	Sud
Nord	3,7	5,5	55,8	17,5
Sud	9,7	8,8	20,2	6,5

Lecture : les exportations de pays du Nord à destination des pays du Sud ont augmenté en moyenne par an en volume de 5,5 % entre 1995 et 2002. En 2002, les exportations des pays du Nord à destination des pays du Sud représentaient 17,5% du commerce mondial.

Note : le « Nord » comprend ici les pays développés de l'OCDE, Taiwan, Hong Kong et Singapour ; le « Sud », le reste du monde.

Source : *La lettre du CEPPI*, n°231, février 2004.

DOCUMENT 2

La concurrence internationale serait un moteur essentiel de l'innovation. Seulement, dans certains secteurs, les innovations sont parfois difficiles à appliquer ou à rentabiliser. C'est notamment le cas des secteurs traditionnels comme celui de la chaussure. La délocalisation de tout ou partie du processus productif peut alors s'avérer nécessaire pour échapper à la concurrence internationale.(...)

Les données fournies par les enquêtes révèlent néanmoins que la stratégie privilégiée des entreprises reste la différenciation des produits.(...)

Concrètement, cette politique signifie que l'entreprise va tenter d'offrir une plus grande diversité de produits que les concurrents, d'accélérer leur renouvellement, ou encore de personnaliser le service qui les entoure. L'idée est de coller en permanence aux évolutions du marché dans un environnement changeant et incertain. L'entreprise a donc un besoin impératif d'être réactive, donc flexible.

Pour répondre à cet impératif, elle peut notamment introduire des innovations techniques. On assiste alors à une entrée massive de l'informatique et du numérique dans les processus productifs.(...)

Les besoins en emplois des entreprises vont alors plutôt se tourner vers les manipulateurs de symboles, les manieurs de concept, ceux qui maîtrisent l'immatériel. Mais ils vont aussi se tourner vers des travailleurs flexibles, aptes à effectuer plusieurs tâches.

Source : J-M. CARDEBAT et E. MAURIN, « Mondialisation, innovation et emploi »,
Les notes de l'IFRI n°49, 2003.

DOCUMENT 3

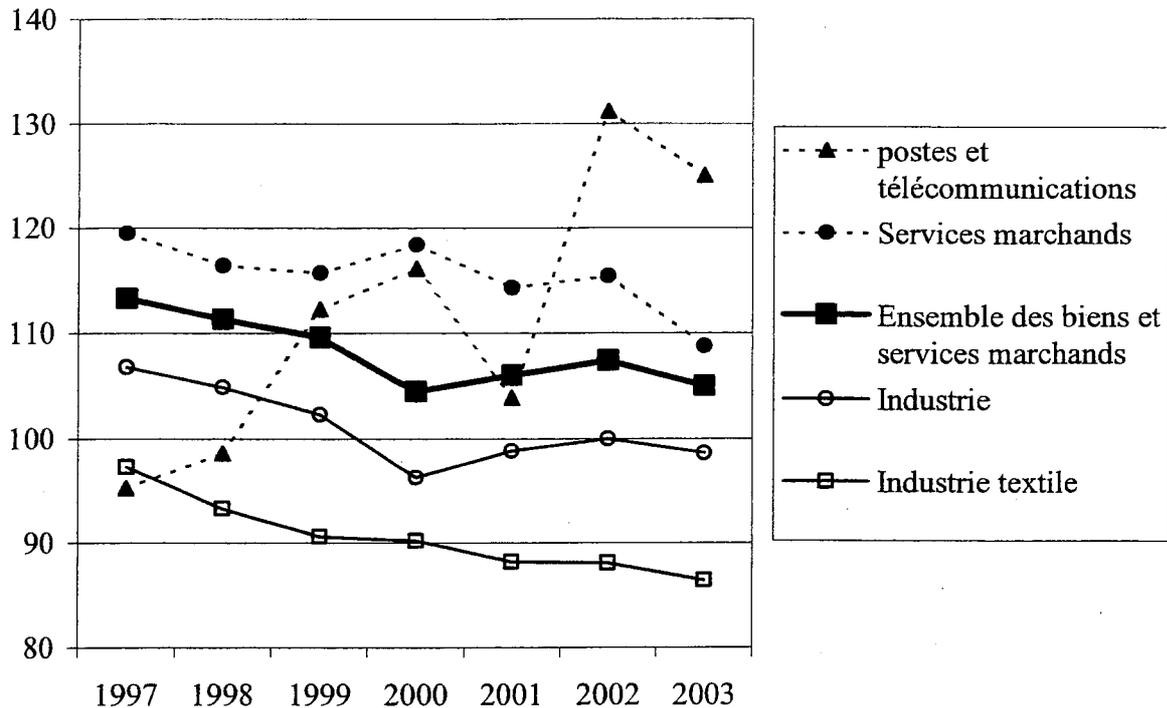
Emploi total par branche – France

Branches	Emplois (en milliers)		Taux de croissance annuel moyen des emplois 1998-2003 (en %)	Part des emplois de la branche dans l'emploi total 2003 (en %)
	1998	2003		
Industrie	3 842,7	3 775,5	- 0,35	15,2
<i>dont industrie textile</i>	124,6	99,7	- 4,36	0,4
Services marchands	10 052,6	11 508	2,74	46,3
<i>dont postes et télécommunications</i>	428,5	487	2,6	2
Ensemble industrie et services marchands	13 895,3	15 283,5	1,9	61,4

Source : d'après INSEE, *Comptes nationaux*.

DOCUMENT 4

Évolution du taux de couverture ⁽¹⁾, France, en %



Source : INSEE, *Comptes nationaux*.

$$(1) \text{ taux de couverture} = \frac{\text{exportations}}{\text{importations}} \times 100$$

DOCUMENT 5

Les délocalisations et la sous-traitance internationale constituent simplement une nouvelle manifestation du développement des échanges entre pays industrialisés et pays émergents. Les bénéfices de ces échanges sont immédiats pour le consommateur (du pays importateur) qui voit le prix de nombreux biens de consommation chuter.

Le bénéfice est également évident pour les entreprises, qui absorbent dans leur processus de production une part croissante d'importations à bas prix en provenance du Sud, réalisant au passage des gains de productivité. Une partie de ces gains se retrouve dans les salaires ; une autre partie de ces gains se retrouve dans la baisse des prix relatifs des biens manufacturés, ce qui soutient la demande pour les produits industriels.

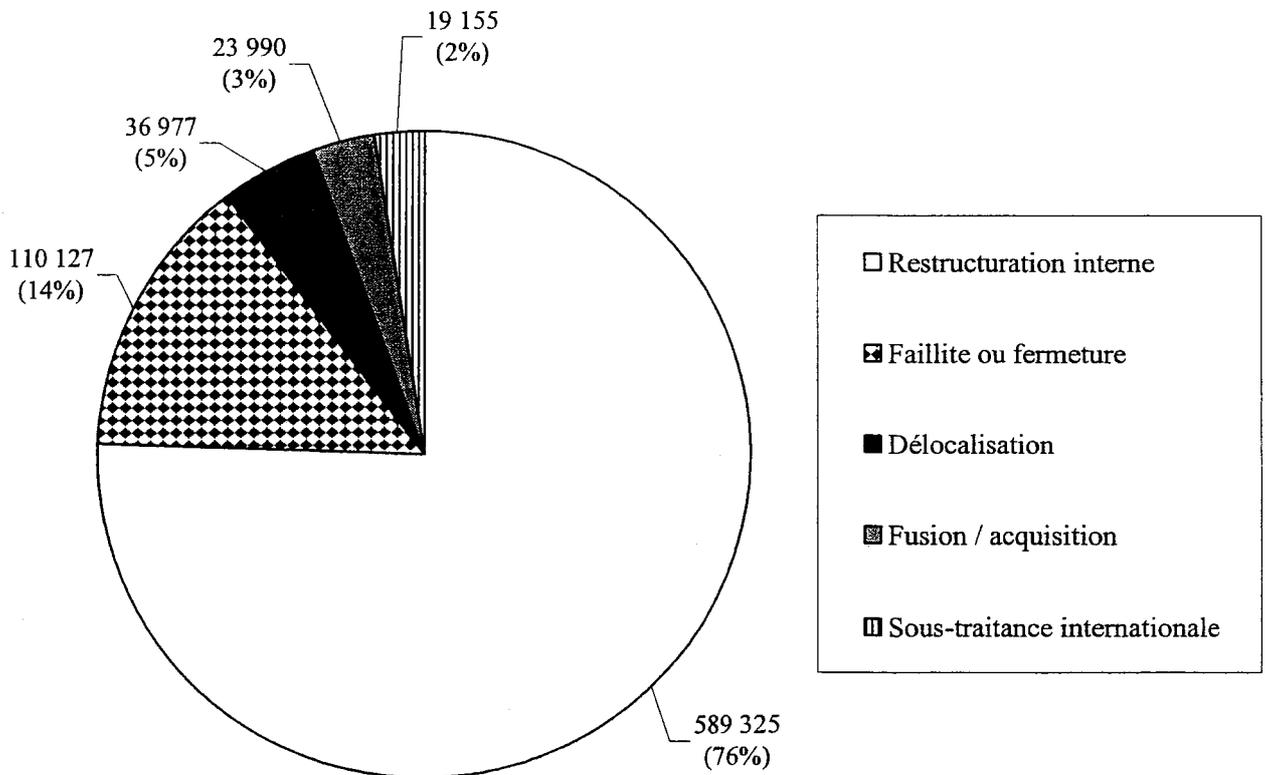
Au passage, les délocalisations et la sous-traitance favorisent l'émergence d'une demande solvable dans le pays émergent accueillant ces usines : les exportations françaises à destination de ce pays, notamment les exportations de produits à plus fort contenu en main d'œuvre qualifiée, bénéficient ainsi d'un effet d'entraînement. (...)

La contrepartie de cette dynamique est une sélection des firmes et des unités de production les plus efficaces. Or, les fermetures d'usines sont concentrées sectoriellement et donc géographiquement. Les impacts négatifs locaux sont donc puissants : ils affectent de surcroît les catégories les plus défavorisées et les moins mobiles (les non qualifiés).

Source : L. FONTAGNÉ et J-H. LORENZI, *Désindustrialisation, délocalisations*, Rapport du Conseil d'Analyse Économique, La Documentation française, 2005.

DOCUMENT 6

Répartition des emplois détruits en Europe, par type d'opération (industrie et services, du 1^{er} janvier 2002 au 15 juillet 2004)



Note : les restructurations internes correspondent aux plans de réductions d'emplois menés par les entreprises dans le but de réduire les coûts de production et maintenir leur compétitivité.

Champ : l'Europe correspond ici aux 25 États de l'Union Européenne, plus la Bulgarie et la Roumanie.

Source : d'après European Monitoring Monitor (EMCC),
Cahiers Français n°325, La Documentation française, 2005.

Question de synthèse étayée par un travail préparatoire

Il est demandé au candidat :

1. *de conduire le travail préparatoire qui fournit des éléments devant être utilisés dans la synthèse.*
2. *de répondre à la question de synthèse :*
 - *par une argumentation assortie d'une réflexion critique, répondant à la problématique donnée dans l'intitulé,*
 - *en faisant appel à ses connaissances personnelles,*
 - *en composant une introduction, un développement, une conclusion pour une longueur de l'ordre de trois pages.*

Ces deux parties sont d'égale importance pour la notation.

Il sera tenu compte dans la notation de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

THÈME DU PROGRAMME :

Conflits et mobilisation sociale

I - TRAVAIL PRÉPARATOIRE (10 points)

Vous répondrez à chacune des questions en une dizaine de lignes maximum.

- 1) **Montrez que la baisse du taux de syndicalisation résulte en partie de transformations socioéconomiques. (document 1) (2 points)**
- 2) **L'institutionnalisation des syndicats n'a-t-elle que des effets négatifs ? (document 1) (1 point)**
- 3) **Quels facteurs influencent le taux de syndicalisation ? (document 2) (2 points)**
- 4) **Exposez les transformations significatives que ce graphique met en évidence. (document 3) (2 points)**
- 5) **En quoi le conseil des prud'hommes illustre-t-il un des rôles actuels des syndicats ? (document 3) (1 point)**
- 6) **Montrez que le champ d'action des syndicats ne se limite pas à la gestion des conflits. (document 4) (2 points)**

II - QUESTION DE SYNTHÈSE (10 points)

Après avoir expliqué les évolutions du syndicalisme, vous montrerez que les syndicats restent des acteurs importants de l'action collective.

DOCUMENT 1

La France n'a jamais eu de syndicalisme fondé sur des adhérents nombreux, sauf à certaines époques exceptionnelles et dans des professions particulières. Déjà faibles, les taux de syndicalisation ont connu cependant, depuis le milieu des années soixante-dix, une chute rapide.

Les grands secteurs industriels, bastions des syndicats et particulièrement de la CGT, ont connu de fortes diminutions d'emplois, au profit d'activités commerciales et de services souvent peu syndiquées. Les ouvriers sont moins nombreux, et ils sont remplacés par des employés ou par des cadres.

Les salariés sont devenus plus « utilitaristes » que par le passé vis-à-vis des syndicats : ils y font appel en cas de besoin, sans s'y sentir engagés.

[Autre] cause de déclin, l'effacement du syndicalisme de proximité au profit d'un syndicalisme « institutionnalisé ». Progressivement, les militants syndicaux sont aspirés par de nouvelles tâches. En effet, les syndicats s'impliquent plus dans la gestion paritaire (Assedic, caisses de sécurité sociale). Des négociations d'entreprise se développent, obligeant les militants à se professionnaliser. Dans certaines entreprises, seuls les élus sont encore syndiqués, et il ne leur est plus possible de mener une action au quotidien, faute de relais à la base.

Source : Michel CÉZARD, Jean-Louis DAYAN, « Les relations professionnelles en mutation », *Données sociales*, INSEE 1999.

DOCUMENT 2

Syndicalisation et présence syndicale selon l'employeur, la taille de l'établissement et les conditions d'emploi en France en 2003

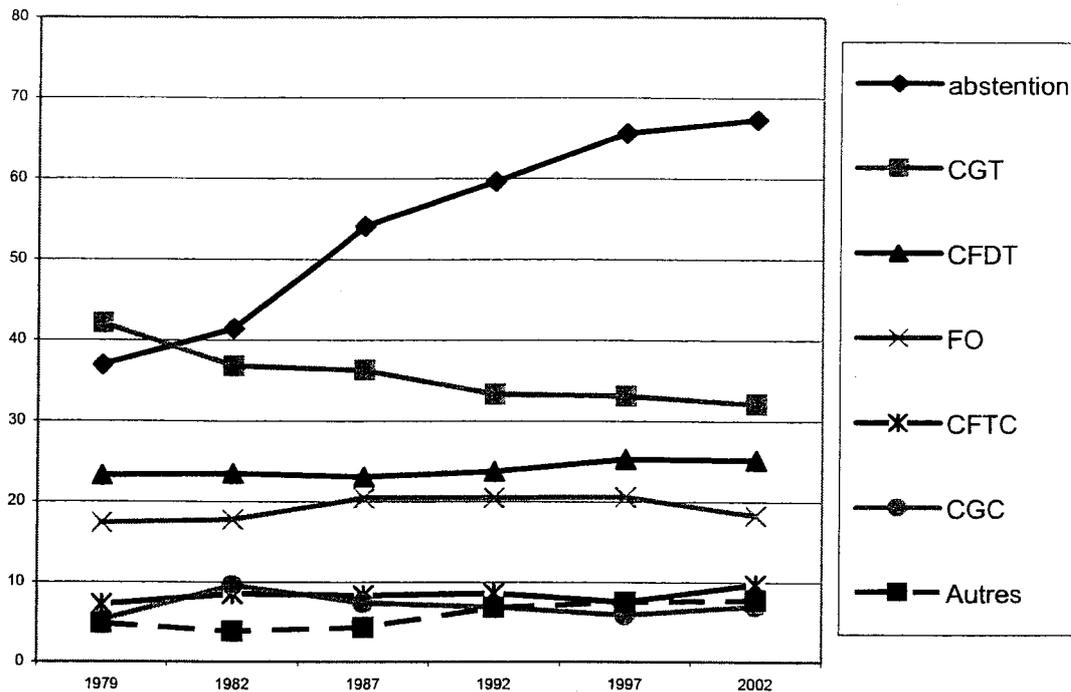
EN % DES SALARIÉS	Taux de syndicalisation	Présence syndicale sur le lieu de travail
État, collectivités locales, hôpitaux publics	15,1	52,7
Entreprises publiques, Sécurité sociale	15,6	70,7
Entreprises privées	5,2	31,2
Établissements de moins de 50 salariés	3,5	8,3
Établissements de 500 salariés et plus	8,7	81,2
Salariés en contrat à durée déterminée ou en intérim	2,4	23,2
Salariés en contrat à durée indéterminée à temps complet	9,5	42,5
Ensemble des salariés	8,2	38,5

Lecture : en 2003, 52,7 % des salariés de l'État, des collectivités locales ou des hôpitaux publics déclarent qu'un syndicat est présent sur leur lieu de travail.

Source : DARES, *Premières synthèses*, n°44, octobre 2004.

DOCUMENT 3

Résultats des élections prud'homales en % (collège des salariés)



En % des inscrits pour l'abstention, en % des exprimés pour les syndicats.

Le conseil des prud'hommes traite des litiges individuels entre employeurs et salariés, les conseils prud'homaux qui jugent ces litiges sont constitués à parité de représentants élus des organisations syndicales et patronales.

- CGT : Confédération générale du travail
- CFDT : Confédération française démocratique du travail
- FO : Force ouvrière
- CFTC : Confédération française des travailleurs chrétiens
- CGC : Confédération générale des cadres

Source : D. ANDOLFATTO (sous la direction de), *Les Syndicats en France*, La Documentation française, 2004.

DOCUMENT 4

Impliqué dans la cogestion des entreprises, le syndicalisme allemand est puissant et, à la différence de la plupart des syndicats européens, a connu une faible désyndicalisation au cours de la dernière période. Près de 40 % des salariés sont syndiqués et les syndicats allemands regroupaient en 1993 environ 13 millions d'adhérents. La cogestion est une pierre angulaire du système social. Elle concerne les entreprises de plus de 500 salariés. Salariés et organisations syndicales sont représentés, avec voix délibérative, au sein du conseil de surveillance des entreprises. Ce dernier se prononce sur les grandes orientations et désigne le directoire qui assure la conduite effective de l'entreprise.(...)

Avec plus de 80 % d'adhérents, le taux de syndicalisation en Suède est un des plus élevés du monde. Le syndicalisme, outre ses fonctions revendicatives de base, la défense des intérêts professionnels des salariés, assume la gestion des caisses de chômage en lieu et place de l'État.

Source : H. LANDIER, D. LABBÉ, *Les organisations syndicales en France*, Éditions Liaisons, 2004.